

Expressions

Numéro 65 - avril 2014 - 1 euro

Solidaires

Journal de l'Union syndicale Solidaires



**Les
capitalistes
nous coûtent
cher**

retrouvez-nous sur www.coupspourcuts.solidaires.org

expressions **Solidaires**

Ce 4 pages propose des informations à travailler et diffuser pour la réflexion et l'action.

La crise, c'est eux ; l'espoir, c'est nous !

Du « pacte de responsabilité » qui valide un nouveau cadeau au patronat de plusieurs dizaines de milliards d'euros, à l'accord UNEDIC qui détériore encore les droits et l'indemnisation des chômeurs-ses, une partie des organisations syndicales montre son attachement à ne louper aucune occasion de satisfaire les désirs patronaux. Face à cela, l'unité du syndicalisme de luttes, du syndicalisme qui veut le changement social et la rupture avec le système capitaliste, est nécessaire.

L'Union syndicale Solidaires a pris diverses initiatives en ce sens ces derniers mois (lettre ouverte aux camarades des autres syndicats, adresse à la CGT, campagne unitaire CGT/Solidaires/FSU contre l'extrême-droite,...) ; nous avons fait le choix de l'unité dans l'action, même quand les conditions créées par d'autres organisations compliquaient les conditions de réussite (à l'exemple du 18 mars ou du 12 avril).

Transformer radicalement la société nécessite un rapport de forces important et dans la durée. Ce n'est possible que si les salarié-es, les chômeurs-ses, les retraité-es, les jeunes en formation, reprennent confiance dans leur propre capacité d'agir, de choisir, de décider, de... gagner. Les victoires syndicales partielles, locales ou catégorielles, contribuent à ce regain de confiance dans notre force collective autonome. Notre responsabilité est de faire le lien avec notre projet global, d'unifier et coordonner les luttes, en créant ainsi les conditions d'un mouvement social d'ampleur, véritable

débouché politique puisque permettant aux travailleurs-ses de prendre toute leur place dans les choix de société. Du pacte de responsabilité à l'accord UNEDIC, il est significatif de noter la différence de traitement entre deux catégories de personnes qui ne travaillent pas. Envers celles qui sont « inactives » parce que licenciées, non embauchées, voire discriminées, exclues,... on accroît sans cesse le contrôle social et les obligations, on réduit les revenus jusqu'à la misère. Mais pour les actionnaires qui ne vivent que du travail d'autrui, on débloque des milliards, on « simplifie les procédures administratives », etc.

Les capitalistes nous coûtent cher ! Le slogan de la campagne de l'Union syndicale Solidaires résume bien la situation. Le « coût du travail » est une invention des patrons pour justifier une exploitation toujours plus grande des salarié-es. Ce qui nous coûte, ce sont les sommes faramineuses confisquées par une toute petite minorité.

Plus que jamais, la question de la répartition des richesses produites est une question centrale. On ne peut la déconnecter de celles qui portent sur le pouvoir et les modes de décisions dans les entreprises et services : puisque personne ne travaille pour nous, que personne ne décide pour nous ! Le champ des services publics, les moyens que la société décide d'y consacrer, leur fonctionnement et la place des usagers, sont aussi des sujets essentiels. Du pacte de responsabilité à l'accord UNEDIC, selon les réponses données par le mouvement social et notamment les organisations

syndicales, l'extrême-droite prospérera ou reculera. En laissant les inégalités se creuser, la misère se généraliser, la précarité se développer, le chômage exploser, nous préparons les prochains succès électoraux du Front National.

La lutte contre le fascisme ne se limite pas aux enjeux électoraux. Nous avons plus lutté contre la progression de l'extrême-droite en agissant depuis des années au quotidien pour l'égalité des droits, contre l'injustice, pour la sécurité au travail, etc., que ne l'ont fait ceux qui par leurs pratiques décrédibilisent toute action politique. Et c'est cela que nous devons continuer : au quotidien, dans la fraternité des luttes où se retrouvent côte à côte salarié-es français-es et immigré-es, dans le respect du débat démocratique qui s'oppose aux « coups de gueule » et à « la loi du plus fort », dans la prise en charge des problèmes (y compris d'insécurité) pour éviter que leur non-résolution ne tourne au fantasme, etc.

La présence et l'activité syndicales au plus près des travailleurs et des travailleuses, quotidiennement sur les lieux de travail, la reconstruction d'un tissu syndical interprofessionnel de proximité sont des actes antifascistes concrets. C'est parce que nous mènerons des luttes victorieuses sur le terrain des droits sociaux et économiques que nous pourrons faire reculer durablement le FN.

Du pacte de responsabilité à l'accord UNEDIC, résistons, inventons, luttons, construisons.

**Pacte
d'irresponsabilité
pour le medef**

€

**Pacte d'austérité
pour les salarié-es**

Battre la campagne contre le capital

Le choix délibéré du gouvernement Hollande de la politique de l'offre en faveur du patronat se poursuit avec le pacte de responsabilité. Alors que le problème c'est le coût du capital, le gouvernement octroie 35 milliards au patronat, sous forme d'exonérations de cotisations de la branche famille. **C'est une nouvelle attaque contre les salarié-es et notre système de protection sociale. Les dogmes patronaux, relayés par le gouvernement, de « coût du travail », de « compétitivité », consistent à imposer de nouveaux sacrifices aux salarié-es** notamment une baisse des salaires, y compris la part socialisée. La CFTD et d'autres organisations syndicales ont souscrit à ce pacte de responsabilité, alors que la CGT, FO, la FSU et Solidaires dénonçaient ce marché de dupes et appelaient, le 18 mars, à des manifestations et grèves interprofessionnelles. Si l'ennemi n'est manifestement plus la finance pour F. Hollande, il en est un pour les salarié-es, les chômeurs-euses, les retraité-es. **Il y a nécessité à regagner le terrain idéologique et à reconstruire le rapport de forces face aux politiques libérales patronales et gouvernementales.**

L'Union syndicale Solidaires a décidé, après consultation de ses instances décisionnelles, de lancer pour fin mars 2014 une campagne intitulée « **Les capitalistes nous coûtent chers** ».

L'objectif est de mener cette campagne dans la durée et sur tous les lieux de travail (entreprises, administrations, etc.), dans tous les secteurs professionnels, mais également dans nos quartiers, villes, et départements. Cette campagne, pour contribuer à la convergence des forces porteuses d'un syndicalisme de lutte, devra être portée par l'ensemble des structures pour qu'elle puisse être une réussite auprès des salarié-es. La visibilité de cette campagne dépendra de notre détermination à convaincre le plus grand nombre de salarié-es que le combat contre le système qui les exploite porte un nom et aussi un visage : le capitalisme.

La conception du matériel national permettra à la fois d'alimenter les expressions syndicales des différentes structures, mais aussi de rendre visible cette campagne nationale, au-delà des problématiques propres à chaque secteur professionnel. Les structures de Solidaires, pourront ainsi, tout en prenant en compte les batailles et luttes en cours dans l'entreprise / administration / secteur, porter cette campagne.

Local et national

Le changement, ce sont nos luttes et notre capacité à agir collectivement. C'est la volonté de lier le local et le national, de relier les entreprises et les administrations à la branche et aux secteurs professionnels, de partager un objectif interprofessionnel. Les dégâts sociaux du capitalisme, c'est comme le nuage de Tchernobyl, ils passent sur les entre-

prises, les branches, les localités, sur l'ensemble des lieux de travail, et ne fait pas de différence ! Nous devons donc réussir à nous mobiliser toutes et tous ensemble et en lien avec le terrain.

Luttes collectives

Il est essentiel pour que cette campagne revendicative soit utile, d'y inclure d'autres structures avec lesquelles nous travaillons régulièrement. Des associations de chômeurs-ses à d'autres organisations syndicales d'entreprises, des forces existent pour mener le combat commun face au patronat et au gouvernement. Dans les entreprises il faut utiliser les moyens disponibles, notamment les différences instances représentatives du personnel (Comité d'Entreprise, Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de travail, etc.) pour y porter les discussions à l'ordre du jour, motions,

etc. Par exemple, une information ou une consultation, proposée par la délégation du personnel ou à l'occasion d'un point imposé par la direction, concernant les heures supplémentaires, pourront amener la discussion plus globale sur le partage du temps de travail. Ou encore, on peut se saisir de l'expertise annuelle des comptes de l'entreprise pour imposer un débat sur le partage des richesses dans l'entreprise mais aussi dans la société, etc. Les moments peuvent être nombreux, dans le privé comme dans le public, pour animer la campagne au quotidien, en partant des réalités locales. Au niveau des départements, malgré les difficultés, il est essentiel que la campagne puisse être portée au-delà de nos propres implantations militantes. Cela suppose de multiplier les affichages, les distributions de tracts, dans les lieux publics, les gares, devant les entreprises.

Réussir cette campagne c'est à la fois convaincre de l'utilité d'un syndicalisme porteur d'un projet de transformation sociale et de l'impérieuse nécessité de rassembler les forces sociales combattives pour gagner.

Du matériel régulier

Durant cette campagne, plusieurs matériels seront disponibles pour alimenter les équipes syndicales, au niveau des entreprises, administrations, départements ou fédérations. Si toutes les structures peuvent éditer du matériel sectoriel ou local, en reprenant une partie des tracts et le logo, Solidaires éditera au fil des semaines du matériel. Le diffuser largement dans nos localités et sur nos lieux de travail reste primordial pour à la fois se conformer aux décisions prises dans nos instances décisionnelles, mais surtout faire que cette campagne puisse « être efficace ». Si nous souhaitons peser davantage, la question de la bataille d'idées, et donc de syndicalisation, doivent être prises en charge par les sections syndicales.

En plus de l'affiche de campagne, tirée à plusieurs milliers d'exemplaires, et qui sera envoyée aux structures professionnelles et locales sur deux modèles – l'un pour les panneaux syndicaux, l'autre pour organiser de nombreux collages – **des affichettes d'agitation seront envoyées tous les 15 jours aux structures pour montrer que la question n'est pas un « manque d'argent » mais bien de sa répartition.**

Trois tracts recto/verso sur les différents « coûts du capital » seront envoyés au fur et à mesure de la campagne, avec une version « entreprise » dans le cas où la section voudrait à partir du tract l'adapter (avec par exemple la question des NAO, sur le total d'exonérations de cotisations de l'entreprise) et **un 4 pages couleurs** permettra tout le temps de la campagne de remettre en avant nos propositions et revendications.

Un logo spécifique donnera une forte visibilité à cette campagne avec la mise en avant d'un symbole commun, il a vocation à être repris et utilisé partout. Ce dernier, qui sera sur tous les documents de campagne et du matériel national interprofessionnel, pourra être repris sur l'ensemble des communications syndicales.

Pour que la campagne soit réussie, il faudra aussi que les différents syndicats consacrent le plus rapidement un point lors de leur prochaine instance (et plus globalement les Solidaires locaux, fédérations, syndicats nationaux...) pour construire l'organisation de la campagne sous aspects pratiques et syndicaux (diffusions du matériel, organisation de collages, remontées dans les secteurs professionnels, articulation des tracts « de section » et la campagne nationale).

Les 3 personnes
les plus riches de France possèdent
64 milliards d'€

Une petite minorité ne cesse de s'enrichir en nous imposant l'austérité



Par notre travail, nous produisons les richesses. Les capitalistes encaissent. Ca suffit !

Patrons, actionnaires, banquiers s'enrichissent sur notre dos. Imposons une autre répartition des richesses

Union syndicale
Solidaires



Ces 10 dernières années, les exonérations de cotisations sociales offertes au patronat représentent

250 milliards d'€

250 milliards que nous payons, nous, en cotisations supplémentaires, en dégradations des prestations (retraites, maladie, chômage, etc.)

Par notre travail, nous produisons les richesses. Les capitalistes encaissent. Ca suffit !

Patrons, actionnaires, banquiers s'enrichissent sur notre dos. Imposons une autre répartition des richesses !

Union syndicale
Solidaires



Coups pour coûts

Les coûts du capital sont développés en trois thématiques : **le coût humain, le coût social, le coût environnemental.** La campagne liera revendications immédiates et projet de société à plus long terme. Il n'est pas possible de s'attaquer au capital sans le remettre en cause plus globalement : les accidents de travail découlent directement de l'organisation du travail, qui dans la société capitaliste, sera toujours orientée pour favoriser les profits avant les conditions de travail. Il en est de même pour l'utilisation de substances ou de produits chimiques ou d'activités nuisibles, qui posent toutes la question de la reconversion et de transition. Pour toute la collectivité, le capital a un coût : en demandant des exonérations de cotisations,

en procédant à des centaines de milliers de licenciements, en organisant la précarité, en attaquant la sécurité sociale, en imposant des choix au quotidien d'une manière générale, le capital a un coût très élevé pour toute la collectivité.

Une page internet spécifique sera dédiée pour alimenter toutes les initiatives, expressions, mobilisations et réflexions des structures, à l'adresse :

www.solidaires.org/coupspourcousts

Une note d'information interne sera envoyée régulièrement aux structures pour mutualiser ce qui est fait et permettre de continuer à animer la campagne.

Université européenne d'ATTAC



UNIVERSITÉ D'ÉTÉ
EUROPÉENNE
DES MOUVEMENTS
SOCIAUX

PARIS 19-23 AOÛT 2014

S'INFORMER,
DÉBATTRE,
AGIR,
ON Y VA !

ESU2014-ORG

Toutes et Tous à l'université européenne des mouvements sociaux !

Du 19 au 23 août à Paris se tiendra une université européenne des mouvements sociaux à l'initiative du réseau des ATTAC d'Europe. Ce sera la troisième édition de cet événement européen qui devrait rassembler de 1 000 à 1 500 personnes, dont plusieurs centaines venues d'autres pays européens et du monde entier, avec de très nombreux intervenant-es internationaux.

Solidaires, membre fondateur d'ATTAC

Il y a plus de 15 ans maintenant, l'association s'est construite pour revendiquer la mise en place d'une taxe sur les transactions financières et lutter contre la domination de la finance. Solidaires et certaines de ses fédérations ont été, et sont toujours, très actives dans l'association. Elle contribue depuis cette époque et particulièrement aujourd'hui par ses analyses et ses actions à mettre en lumière les mécanismes de la crise et à aider à combattre « les capitalistes qui nous coûtent cher ».

Des associations ATTAC en Europe

Le réseau des ATTAC d'Europe est constitué d'organisations de 18 pays (www.attac.org/en/attac-europe). Certaines sont très importantes à l'image de l'association en Allemagne, d'autres le sont moins mais très enracinées dans les mouvements sociaux de leur pays y compris les plus récents comme dans l'Etat espagnol avec les mouvements de base ou en Italie dans la lutte contre la privatisation de l'eau. Ce réseau se coordonne pour des prises de position et des actions communes : cela a été le cas sur le traité budgétaire européen en 2012, aujourd'hui contre le Pacte transatlantique, les actions contre la Banque centrale européenne à Francfort ou dans les réseaux pour la souveraineté alimentaire et contre la financiarisation de la nature...

L'université européenne s'est tenue deux fois en Allemagne et aura donc lieu pour la première fois en France. Le réseau a décidé, comme les autres fois, d'en faire un moment important d'échange entre militant-es européen-nes mais aussi d'y inviter très largement les mouvements avec lesquels les différents ATTAC travaillent. Il s'agira d'utiliser cette échéance pour analyser et débattre mais aussi construire les mobilisations à venir en Europe et les échéances internationales comme le FSM 2015 à Tunis.

Un temps pour débattre et pour l'action

Pour cela trois thèmes principaux structurent la préparation : la situation en Europe et les stratégies à mettre en œuvre pour sortir de la crise ; l'Europe dans le monde et l'état des mouvements ; le

croisement des enjeux écologiques, sociaux et démocratiques avec en vue la préparation de la mobilisation qui aura lieu en France en 2015 lors de la tenue de la convention des Nations Unies sur le climat. L'enjeu est donc d'en faire autant un lieu d'enrichissement et d'échange que de préparation à l'action et aux mobilisations. Le programme est largement ouvert dans et hors de ces thématiques : les groupes locaux des ATTAC, les membres fondateurs, dont Solidaires fait partie, et les réseaux et organisations qui le souhaitent peuvent faire des propositions de débats et d'ateliers sur leurs propres thématiques. Solidaires a d'ores et déjà prévu d'organiser des débats autour des questions de lutte contre l'extrême droite en Europe (que nous proposons à la CGT et à la FSU), sur le lien à faire entre revendications sociales et transition écologique, sur les mouvements syndicaux en Europe dans et hors de la CES.

De façon concrète...

L'université se tiendra à l'université Paris 7, les Grands moulins, dans le 13^e arrondissement de Paris. Une trentaine de débats auront lieu chaque jour sur plusieurs plages horaires. Ce sera également un événement festif et convivial, avec de nombreuses activités culturelles et un programme de visites « hors les murs » en Île de France. Débattre en partant d'une quinzaine de langues différentes est une difficulté. ATTAC France est donc en charge de la préparation de toute une logistique d'interprétariat en mobilisant les militant-es qui travaillent habituellement à ces questions lors des mobilisations internationales comme les forums sociaux. Toutes les activités seront traduites en deux langues au minimum, et le français sera assuré dans l'ensemble des plénières et séminaires, ainsi que dans la très grande majorité des ateliers.

Comment participer ? Comment aider ?

Il est possible de s'inscrire à l'avance, une participation sera demandée pour contribuer à couvrir les frais. Toutes et tous les militant-es peuvent profiter de cette occasion assez unique de se former, de rencontrer des militant-es d'autres pays, d'y débattre, de préparer des mobilisations communes. Solidaires s'engage aussi à aider à la préparation de l'événement, ceux et celles qui pourraient y contribuer sont donc invité-es à se faire connaître. Cela peut aller de l'aide logistique sur place, à l'hébergement à Paris ou dans la première couronne, à l'aide à la traduction, aux stands...

Le site de l'université est ouvert à l'adresse : www.esu2014.org/fr/vers-paris-2014/article/l-universite-d-ete-europeenne-des

infos solidaires

En finir avec les idées fausses propagées par l'extrême droite



Prolongeant la campagne syndicale unitaire contre l'extrême droite, ses pratiques, ses idées, lancée en janvier dernier par CGT, FSU, Solidaires et les organisations de jeunesse, nous avons participé à la co-édition de ce livre. Edité au prix volontairement bas de 5€, il répond, avec des arguments simples mais solides, à 73 idées reçues diffusées par l'extrême droite. C'est un outil utile, pour les militant-es et les adhérent-es, pour répondre au quotidien aux mensonges et idées fausses du FN et de ses satellites, que l'on peut entendre sur nos lieux de travail, et au dehors...

17 mai Journée européenne d'action décentralisée

Le 17 mai, des mouvements européens organiseront une journée d'action décentralisée et dans certains pays une semaine d'action. Les mouvements Blockupy en Allemagne préparent une grande initiative à l'automne contre la Banque centrale européenne, ceux du "22M" ont organisé le 22 mars des marches dans tout l'Etat espagnol contre le paiement de la dette et pour le droit au logement, des mouvements en Italie aussi se coordonnent pour agir ce mois de mai avant les élections européennes : manifestations, actions de désobéissance, de dénonciation des banques et fauteurs de crise. Solidaires sera partie prenante de cette journée.

Réunions syndicales internationales à Berlin

Du 14 au 17 mars, se sont tenues deux réunions syndicales internationales, à Berlin. Celle du réseau européen

des syndicats alternatifs et de base a rassemblé des organisations syndicales de France, d'Espagne, d'Italie, de Suisse, de Pologne, de Belgique, accueillies par divers groupes de syndicalistes d'Allemagne. Des rencontres par secteurs professionnels ont été organisées, plusieurs textes adoptés (Marches de la Dignité, Blockupy, Alternatiba, campagne BDS, défense des libertés syndicales, autogestion et alternatives, etc.). Dans la suite, s'est tenue une coordination du réseau syndical international de solidarité et de luttes : www.laboursolidarityandstruggle.org

STOP TAFTA !



Comme nous l'avons déjà souligné lors d'un précédent numéro, à l'exemple d'autres pays, plusieurs organisations (associations, syndicats, collectifs citoyens, partis politiques) ont décidé de se regrouper en France dans un collectif national pour organiser la lutte contre le projet de Grand marché transatlantique. La mobilisation doit continuer de s'amplifier pour faire échouer celui-ci. Toutes les infos et matériels sont sur le site :

www.collectifstopafta.org

Quel débouché politique pour la contestation sociale ?

"Déclin du syndicalisme, impuissance des partis politiques et montée des populismes : quel débouché politique pour la contestation sociale ?", tel est le titre de la contribution réalisée par Annick Coupé (porte parole de Solidaires) pour le numéro 93 de la revue de l'IRIS (Institut de relations internationales et stratégiques) dans le cadre d'un dossier sur "Mondialisation et contestations". Vous pouvez retrouver ce texte au lien suivant : www.solidaires.org/IMG/pdf/IRIS-janv2014.pdf.

Expressions solidaires

Journal bimestriel édité par l'Union syndicale Solidaires
Rédaction : 144 bd de la Vilette
75 019 Paris

Téléphone : 01 58 39 30 20
Fax : 01 43 67 62 14
contact@solidaires.org

Directrice de publication :
Annick Coupé

N° CPPAP : 1 008 S 05397
Dépôt légal : à parution

Imprimerie : Rotographie,
Montreuil-sous-Bois (93)



Graphisme : Atelier Du Bonjour



Photo : Flore-aël Surin, Tendances Flore

3 questions au :

Syndicat des Avocats de France

JJ Gandini - Président du SAF

Quelle est la situation du SAF aujourd'hui ?

Le Syndicat des Avocats de France, créé en 1974, clairement ancré à gauche, est investi dans la défense des libertés publiques, du droit des personnes, des salariés, des consommateurs, des locataires et des sans-droits (étrangers, squatters...).

Il est en lien notamment avec la Ligue des Droits de l'Homme, le Syndicat de la Magistrature, l'Observatoire International des Prisons, les syndicats de salariés, CGT, CFDT et Solidaires, et diverses associations œuvrant dans les domaines du droit au logement, du droit des étrangers, du droit de l'environnement, en défense des exclus ; il est présent aussi au niveau international et a été à l'initiative de la création en 1987 de l'AED (Avocats Européens Démocrates).

Sur les 58 000 avocats exerçant en France – dont 26 000 à Paris – il fait partie des quatre syndicats représentatifs qui regroupent ensemble environ 8 % de la profession au niveau des adhérents et 75 % lors des élections triennales au Conseil National des Barreaux, se situant au 3^e rang, juste derrière l'ACE (Avocats Conseil

d'Entreprises) et la FNUJA (Fédération Nationale des Unions des Jeunes Avocats) mais nettement devant la CNA (Confédération Nationale des Avocats).

Nous fonctionnons en intersyndicale à la recherche de terrains d'entente communs en ce qui concerne la défense des libertés publiques, l'accès à la profession, son organisation et la défense du périmètre du droit.

Comment le SAF analyse l'action du gouvernement Ayrault ?

L'action du gouvernement et du président de la république en droit du travail se trouve résumée dans la lettre de cadrage du « dialogue » social sur la modernisation du marché du travail en faveur de l'emploi qui ont ensuite donné lieu à l'ANI de 2013 et à la loi du 14 juin dite de « sécurisation de l'emploi » (LSE). Elle est dans une logique d'adaptation au marché « tout court » dans laquelle le social n'est pas un objectif mais une variable d'ajustement.

Le coût du travail n'est pas à « comparer » au coût du capital mais au contraire seule la rémunération du capital reste prioritaire. Pour le droit du travail, variable d'ajustement, c'est la quasi impossibilité de contestation collective du motif économique des suppressions d'emploi pour renvoyer à un mode de réparation individuelle. La loi « Florange » votée après la LSE relative à la prétendue obligation de cession à un repreneur a démontré toutes ses limites dans les conflits récents (hier les transports MORY

DUBAS, aujourd'hui LA REDOUTE). Ces exemples illustrent bien les limites des accords « compétitivité emploi » issus de la LSE lorsque les négociations ne portent que sur la gestion des conséquences. Les représentants du personnel sont muselés dans leur action, dans leur expression et lorsque la loi ne va pas assez loin en ce sens ce sont les décrets qui s'y substituent, décrets élaborés dans des conditions opaques de lobbying. Ce n'est pas le gouvernement AYRAULT en droit social, c'est le gouvernement SAPIN.

En matière de défense des salariés le report des élections prud'homales et l'annulation programmée de ces élections est un coup porté à la légitimité et à la proximité de leurs représentants. De plus tout cela est impréparé puisqu'il n'est pas, en l'état, possible d'appliquer les mêmes règles aux organisations d'employeurs. Résultat : des conseils de prud'hommes à bout de souffle et une énième réforme de leur fonctionnement envisagée dans la précipitation (projet de la Chancellerie sur « la Justice du XXI^e siècle ») pour occuper le terrain et sans doute tenter de démotiver encore ceux et celles qui continuent leurs missions au service des salariés dans les conditions difficiles actuelles de manque de moyens.

Le tout s'accompagne d'un dérapage du financement de la « protection sociale » avec un pacte de responsabilité pour l'emploi illusoire dans un contexte non régulé ou le paiement par les seuls salariés des droits rechargeables issus de l'ANI 2013.

Heureusement sur le terrain les représentants du personnel résistent, souvent toutes organisations syndi-

cales confondues et les avocats du SAF sont toujours prêts à innover pour répondre aux nouveaux défis posés aux travailleurs. Heureusement encore, la justice administrative, comme la justice civile, démontrent par certaines de leurs décisions les plus récentes leur capacité à faire valoir les droits des salariés quand on leur présente les bons arguments et les bons fondements. Le travail commun SAF / militants syndicaux d'entreprises n'est donc pas prêt de s'éteindre !

Quelles sont les priorités de l'action du SAF dans les mois qui viennent ?

Parmi les nombreux chantiers, j'en retiendrai deux :

Pour un meilleur accès au droit et une justice de proximité, qui passe par une réforme structurelle de l'aide juridictionnelle, à étendre à la fois en amont à la consultation et en aval aux zones de non-droit, impliquant une véritable rémunération pour les avocats exerçant dans ce domaine alors que l'indemnisation actuelle ne leur permet même pas, dans la plupart des cas, de faire face à leurs charges de cabinet.

Pour une véritable réforme pénale, rééquilibrant les droits de la défense par rapport à ceux du Ministère Public, avec un statut garantissant l'indépendance de ce dernier et lui donnant plus de moyens pour poursuivre en matière de délinquance économique et financière, et avec pour objectif d'assurer la réinsertion sociale des personnes condamnées, tout en préservant les droits des victimes.

Pour en savoir plus, le site du SAF : www.lesaf.org/accueil.html